

Une prime de Noël pour les ANT aussi !!

Le CTP du 16 Novembre 2009 qui avait pour ordre du jour la redistribution de reliquats en primes de fin d'année pour les BIATOS a eu lieu malgré la demande de la CGT et la FSU du report de cette réunion et l'annonce de leur non participation. De ce fait, le quorum n'était pas atteint. Qu'à cela ne tienne ! La conscience démocratique de la direction n'a que faire de ce genre de détail. Le CTP s'est tenu, avec les seuls présents et amis, sans quorum. Pour justifier ce déni de démocratie, le président a prétendu que la consultation du CTP n'était pas nécessaire parce que la politique indemnitaire serait de son seul ressort.

À l'issue de ce CTP, le président décidait donc que les personnels titulaires bénéficieront d'une prime de fin d'année de 105 euros. Et les non-titulaires ? L'université a pourtant les moyens de verser la même prime aux ANT. Ce reliquat aurait pu y contribuer.

Le président ayant affirmé que cette politique relève de son seul ressort, l'injustice de ce traitement différencié relève donc de sa seule responsabilité.

La FERC-Sup CGT-UTM demande que la même prime soit accordée à tous les personnels, y compris pour les Agents Non Titulaires !

Modifier nos horaires de travail c'est automatiquement influencer sur notre vie privée



ASSEZ !!

Pour la première fois, en 2010, tous les agents embauchés à l'UTM en CDD subiront 2 mois de chômage forcé en juillet et août



pôle emploi



A qui le tour ?

Mêmes droits aux congés pour tous !

Depuis la rentrée 2009, les agents non-titulaires n'ont plus droit qu'à 3 jours de congés par mois, contre 5 pour les titulaires. Outre le fait que cette mesure est une nouvelle remise en cause de la circulaire ARTT de 2002, elle est une véritable injustice, puisque deux agents exécutant les mêmes fonctions au sein d'un même service ne se verront pas appliquer les mêmes règles en matière de congés. La direction doit revenir sur cette décision discriminatoire !!

De plus, cette mesure revient à considérer que les 2 mois de chômage imposés par la direction aux ANT, sont 2 mois de congés : **C'est scandaleux !!!** Les agents non-titulaires ne sont pas des citrons qu'on presse pendant 10 mois pour les jeter ensuite !!!

L'approche de la campagne pour les élections à la CCP fera peut-être que la CGT se trouvera moins seule pour défendre cette revendication...

La FERC-Sup CGT-UTM appelle les Agents Non Titulaires à soutenir massivement sa candidature à ces élections pour que ses représentants puissent mieux faire valoir leurs droits et revendications.

Droit de grève : inégalité de traitement

Le prélèvement du 1/30ème du salaire pour les personnels qui ont manifesté devant le Conseil d'administration de l'UTM du 7 juillet 2009 a bien été mis en place. Les agents ayant une fiche de paie UTM (ANT et Sapin) ont été prélevés sur la paye du mois de novembre. Les personnels titulaires d'état, payés par la TG, auront le prélèvement effectué sur la paye de décembre.

Cette mesure, appliquée à 21 personnes choisies sur un total d'environ 80 manifestants constitue une mesure disciplinaire. Force est de constater que la direction de l'Université s'est bien engagée, et nous n'en doutons pas, sur le mode du "tout répressif". Au niveau national, la secrétaire générale de la FERC-Sup CGT a envoyé une lettre au Président de l'Université, contestant "cette mesure ainsi que son caractère discriminatoire" et demandant au Président, "de bien vouloir revoir [sa] décision et de l'annuler." A ce jour, ce courrier n'a toujours pas reçu de réponse.

Pourtant, le 7 juillet, aucun agent n'a quitté l'établissement, et chacun a effectué sa journée de travail. Nous invitons les 21 collègues concernés à demander auprès de leur chef de service la récupération des 6 heures effectuées (hors de la manifestation) et qui n'ont pas été payées.

L'inégalité de traitement des agents érigée comme principe

En ce qui concerne la journée de grève du 24 novembre, selon les cas, nous serons ou pas prélevés... En effet, déjà, selon que l'on est enseignant ou BIATOS, le traitement n'est pas le même. C'est justement pour éliminer cette différence de traitement que jusqu'ici personne n'était prélevé. Et, suivant la composante à laquelle on appartient, les listes d'émargement ont ou n'ont pas été retournées au Secrétariat Général. Là encore, c'est une injustice, une de plus, dans une université qui rompt délibérément avec le principe d'égalité de traitement des agents.

La FERC-Sup CGT demande que le même droit soit appliqué à tous quel que soit le statut ou la composante : aucun prélèvement de salaire pour fait de grève ! C'est un acquis assis depuis des années sur le principe d'égalité, il ne peut être remis en cause que dans le but de régner par l'arbitraire, la discrimination et la peur !! Tout le contraire de ce que doit être un fonctionnaire, agent de l'État, responsable et indépendant.

Prime d'Excellence Scientifique (PES) : la prime au mérite des enseignants-chercheurs

Ne pourront bénéficier de cette prime que les enseignants-chercheurs et chercheurs dont l'activité scientifique aura été jugée d'un niveau satisfaisant par les instances d'évaluation dont ils relèvent ainsi que certains de ceux qui exercent une activité d'encadrement doctoral.

Progressivement, la PES va favoriser l'émergence de niches qui vont développer et accentuer les inégalités de traitement entre enseignants-chercheurs suivant les disciplines, les laboratoires de rattachement, les universités et composantes d'affectation, les relations entre collègues... Les conditions de travail, et notamment de recherche, vont en être également notablement affectées.

La FERC Sup CGT a toujours été opposée aux rémunérations basées sur le mérite et la performance. Elle exige l'intégration des primes dans le salaire, que chaque agent de la Fonction Publique perçoive à travail égal un salaire égal, la revalorisation de toute la grille indiciaire et de véritables négociations salariales annuelles. Cette prime est un nouvel élément fragilisant le statut de la Fonction Publique.



ARTT : les dés sont pipés !!

La réunion de discussion sur l'ARTT du vendredi 11 décembre dernier a été riche d'enseignements.

D'abord, sur le front syndical, elle a permis de constater le ralliement de l'UNSA à la CFDT, aux côtés de la présidence, pour la réforme de l'ARTT. Désormais, les choses sont claires. D'ailleurs, on frôlait la caricature, puisque lors de cette réunion, ces deux organisations n'étaient représentées que par des chefs de services !!

Du côté de l'intersyndicale, la CGT, FO, la FSU et SUD ont réaffirmé leur opposition à la réforme et ont demandé une fois de plus l'application de la garantie publiée par le président.

La direction, elle aussi a fini par montrer son vrai visage.

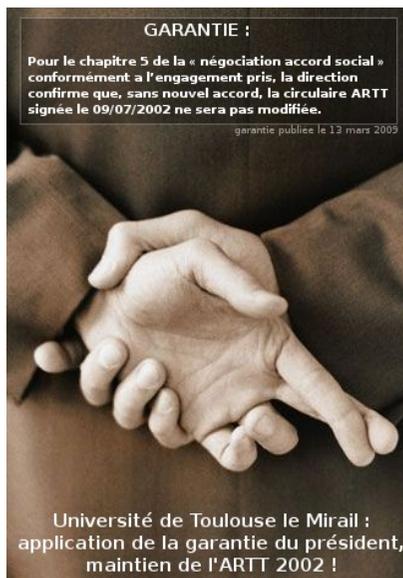
Dans un premier temps, elle a remis en cause la participation des syndicats FO et SUD dans ces discussions. Pourtant, au départ, c'est bien elle qui les avait invités... Mais maintenant qu'ils ont choisi le camp des personnels BIATOS, leur présence n'est plus souhaitée ! Comme cela se produit depuis l'ouverture de ces discussions, il y a plus d'un an (cf. www.accordsocial.cgtutim.net) les règles changent au fil des réunions pour que, malgré ses engagements, le président et le secrétaire général réussissent à imposer au personnel une réforme de l'ARTT 2002.

Ainsi, au gré des désirs de la présidence, on sollicite des interlocuteurs que l'on écarte ensuite si leur position n'est pas conforme à ce qu'on attend d'elles ?... Ce serait malhonnête et ce serait truquer la discussion que d'agir ainsi. Devant la levée de boucliers déclenchée par une telle manipulation de la discussion, la direction s'est alors rabattue vers une tentative d'intimidation, menaçant les organisations syndicales de recourir à un référendum ou de passer en force en CTP. La CGT, qui représente à elle seule 50% des personnels BIATOS, ne se laissera pas intimider. Nous attendons la décision de la présidence : soit elle reste dans la tradition démocratique universitaire et elle accepte de tenir la parole donnée; soit elle décide de rompre tout dialogue possible en imposant sa réforme.

Ce qui est clair maintenant aux yeux de tous, c'est que jamais la direction n'a eu l'intention d'appliquer sa garantie. Elle n'a jamais été autre chose qu'un leurre pour faire croire aux BIATOS qu'on s'engageait dans une discussion ouverte où tout était possible. Tout le monde voit aujourd'hui que c'est faux. Malgré ce qui est annoncé, tout le monde constate que, depuis le 1er septembre, la garantie n'est pas appliquée et que la direction ne cherchait qu'à tromper les syndicats pour les amener à négocier sur l'ARTT. Tout le monde voit aussi aujourd'hui, que la position de fermeté de la CGT était la seule position tenable, face à une direction prête à tout promettre sans jamais rien lâcher.

Depuis un an, notre syndicat affirme que les soi-disant discussions sur l'ARTT ne sont qu'un jeu de dupe et qu'elles n'ont qu'un but, diviser l'intersyndicale, pour imposer la réforme de l'ARTT. En un an, une seule organisation (l'UNSA) a quitté le chemin de la défense des intérêts des personnels pour rejoindre celui de l'attaque de nos acquis sociaux. Les autres ont tenu bon.

Le président et le secrétaire général doivent prendre leurs responsabilités désormais. Leur choix indiquera très clairement le respect qu'ils ont à la fois pour leurs engagements, pour les personnels et les organisations qui les représentent. La CGT est prête à assumer toute éventualité avec ses partenaires de l'intersyndicale.



« Le syndicat, c'est aussi la solidarité et la fraternité »

L'accumulation des cas individuels fait un tout

Notre syndicat est sollicité par de nombreux agents (de plus en plus nombreux) pour les soutenir et les aider en raison de difficultés dans leurs rapports avec la direction. L'un se voit supprimer 8 jours de congés après avoir réussi un concours. Un autre, alors qu'on lui a promis un poste de titulaire suite à un recrutement direct en ADT, voit finalement un autre collègue moins ancien que lui, lui passer devant. Un troisième, suite à un accident du travail, ne peut faire valoir son droit à une Invalidité Permanente Partielle en raison de la non-déclaration de l'accident par l'établissement. Un autre est envoyé de force dans un placard où on lui retire nombre des fonctions qu'on lui avait promises. Arrêtons-nous là, nous pourrions multiplier les exemples.

Accumulation de soi-disant erreurs (jamas favorables aux agents). Absence récurrente des interlocuteurs ou non-réponse aux courriers et demandes de rendez-vous. Renvoi des agents vers d'autres interlocuteurs qui à leur tour renvoient vers la direction... Tout semble être fait et organisé pour ne pas répondre et pour laisser les problèmes des agents de côté, tout en continuant à avancer dans une politique de restructuration et de liquidation du Service Public.

Est-ce réellement le fait du hasard ? Quand le président lui-même, en Conseil d'Administration, dit aux BIATOS qu'il est "las" de les écouter, on peut en douter.

Quoiqu'il en soit, le syndicat FERC-Sup CGT reste aux côtés des agents qui réclameront son aide pour régler leurs difficultés passagères ou plus durables.

ARTT : Aucun syndicat ne doit accepter la réforme

Lors de sa mise en place dans le Service Public, l'ARTT était présenté dans le texte d'application comme une "amélioration des conditions de travail des agents". En 2002 à l'UTM, les agents ont dû se mobiliser et mener une lutte longue et déterminée pour obtenir la circulaire du 9 juillet. C'est un acquis social. Nous l'avons gagné et nous y tenons.

Aujourd'hui, la direction de l'UTM a décidé de remettre en cause cette "amélioration des conditions de travail des agents". De fait sa réforme est une détérioration de nos conditions de travail, avec l'introduction de la flexibilité imposée, la diminution du nombre de jours de congés, l'élargissement des "plages d'activité", la suppression du coefficient 1,2 pour les récupérations des heures effectuées en dehors des horaires habituels, etc.

A ce jeu là, certaines organisations syndicales sont prêtes à discuter avec l'illusion d'amender la réforme. Pas la FERC-Sup CGT ! C'est aux agents eux-mêmes de faire pression sur leurs représentants syndicaux pour leur faire comprendre que cette réforme ne doit pas passer et qu'elle ne passera pas sans leur signature. S'ils sont bien les représentants des personnels BIATOS, ils ne pourront pas signer un tel accord !

Lors de la dernière réunion sur l'accord social, l'intersyndicale opposée à la réforme comptait 4 organisations : la CGT, FO, la FSU et SUD. Pour leur part, les représentants de l'UNSA ont explicitement rejoint la CFDT aux côtés de la direction.

Aucun représentant des personnels ne doit signer de nouvel accord :
Maintien de l'ARTT 2002 pour tous !

